

Tourisme: L'Etat mise gros en 2016!

• 800 millions de DH, dont 66% orientés investissement

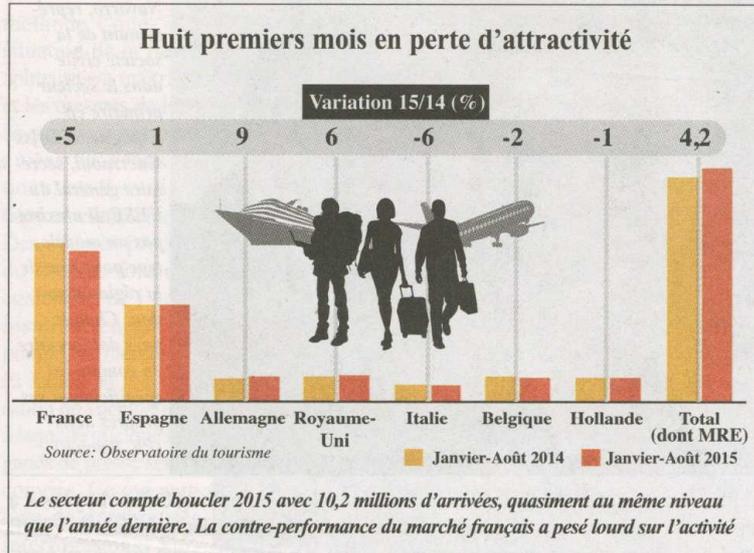
• Promotion, transport aérien, réglementations... les autres priorités

• Un conseil national du tourisme dès l'année prochaine

10,2 millions de touristes. La destination Maroc n'aura finalement pas fait mieux qu'en 2014. A défaut d'en attirer davantage, dans un contexte économique difficile et une région instable, les arrivées devraient au mieux se stabiliser cette année. Les recettes du secteur devraient légèrement se redresser, après deux années de baisse consécutives. Elles devraient en effet se fixer à un peu plus de 59 milliards de DH, contre 57,6 milliards à fin 2014.

Ces chiffres traduisent les dernières assurances fournies par Lahcen Haddad, ministre de tutelle, devant la commission des secteurs productifs de la Chambre des représentants. La tutelle y défendait un budget de 798,5 millions de DH pour 2016, dont 66% seraient destinés à l'investissement. Un pourcentage peu sur-

portera sur la promotion et la distribution. Ce volet concentre d'ailleurs le gros des croissances face à la chute des arrivées internationales.



critiques des professionnels qui pensent que l'Etat n'en fait pas assez. L'Office national marocain du tourisme (ONMT) se concentrera ainsi sur la communication, la stratégie numérique et le renforcement du co-marketing et des partenariats (TUI et Thomas Cook, etc.). «L'objectif est d'augmenter de 20% le nombre des nuitées», projette-t-on auprès de la tutelle. La structure table sur un budget de 200

Sur le volet institutionnel, la création, dès l'année prochaine, du Conseil

national du tourisme (CNT), constitue le chantier le plus ambitieux. La mise en place de cette instance devrait en effet faire suite à la finalisation de l'étude de restructuration du ministère du Tourisme dans le cadre de la Vision 2020, ainsi qu'au projet de refonte de ses services extérieurs, en intégrant la nouvelle répartition territoriale du Royaume.

Enfin, le secteur devrait poursuivre l'actualisation de ses textes législatifs. Les textes d'application de la loi 80-14, relative aux établissements touristiques et autres formes d'hébergement touristique, seront parmi les actions prioritaires pour 2016. Le projet de loi sur les agences de voyages sera également soumis à la promulgation avant de procéder à la préparation de ses lois organiques, en plus du lancement d'une application électronique dédiée à la procédure d'investissement et de contrôle. □

Safall FALL

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

Compétences et formation: Le grand rattrapage

POUR rectifier le tir sur l'un des gros défis du secteur, 4 centres d'excellence seront créés en 2016. La tutelle compte aussi s'attaquer aux procédures relatives à l'octroi du label d'excellence aux établissements de formation répondant aux critères en vigueur, ainsi qu'à la création de l'école supérieure de gestion hôtelière à Marrakech. Des sessions de formation continue en matière technique et pédagogique seront organisées au profit de 150 employés relevant des établissements de formation pour le développement de leurs compétences. A terme, ce sont quelque 2.300 candidats, issus de la formation professionnelle et supérieure, qui devraient venir renforcer le capital humain du secteur. La création de nouvelles filières et spécialités est aussi prévue, ainsi que la révision des programmes de formation. Par ailleurs, une licence professionnelle en marketing hôtelier et touristique à l'ISITT et 3 licences professionnelles en collaboration avec des universités devraient être lancées dès l'année prochaine. □

prenant si l'on sait qu'on est encore relativement loin du compte sur ce volet, à mi-chemin de l'échéance 2020. En 2015, «122,2 milliards DH ont été mobilisés pour la réalisation de projets touristiques, soit 75% du montant global des investissements programmés par la Vision 2020, estimé à 162 milliards de DH», selon les chiffres officiels. La redynamisation de l'investissement sera d'ailleurs en tête des priorités de la tutelle pour 2016, via les activités de la Société marocaine d'ingénierie touristique (SMIT). L'objectif est bien sûr de renforcer le positionnement des territoires touristiques en diversifiant l'offre. L'autre priorité majeure du plan d'actions 2016 du tourisme

millions de DH pour 2016, auxquels il faut ajouter 400 millions de DH issus des contributions de la taxe sur le transport aérien.

Ce secteur, justement, fait partie des impératifs du secteur pour 2016. Le ministère annonce, pour 2016, l'ouverture de nouvelles lignes aériennes vers le Royaume-Uni, l'Allemagne, les pays scandinaves, la Pologne et la Russie. Deux nouvelles bases aériennes devraient également être lancées à Agadir et Marrakech pour densifier les liaisons aériennes, en dehors de la plateforme casablancaise. La tutelle mise par ailleurs sur le levier du tourisme interne. Le segment constitue un véritable vivier de